

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 18 octobre 2006, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Pierrette Larouche
Julien Dufour
Luc Gilbert
Patrice Imbeault

Sont absents : Nicole Gagnon
Martial Hovington

Est également présente : Madame la directrice générale
et secrétaire-trésorière, Carolle Perron

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

06-10-1722 Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Luc Gilbert
appuyé par le conseiller Patrice Imbeault
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant une période de question après la lecture de la lettre de démission de la Directrice générale.

06-10-1723 Résolution - Démission de la Directrice générale

Il est proposé par le conseiller Luc Gilbert
appuyé par le conseiller Patrice Imbeault
et résolu unanimement

Que la lettre de démission de la Directrice générale datée du 12 octobre 2006 soit et est acceptée.

Le conseiller Luc Gilbert propose qu'une personne des Bergeronnes soit embauchée pour le poste de Directrice générale.

Le Maire explique qu'il avait eu un mandat lors du Comité du 12 octobre 2006 de communiquer avec la firme spécialisée en embauche afin qu'il communique avec la personne qui avait obtenu le deuxième rang pour vérifier si elle ou il était toujours intéressé par le poste.

PÉRIODE DE QUESTION :

Quelques personnes de l'assistance posent des questions concernant cette personne et la possibilité d'embaucher une personne des Bergeronnes.

O6-10-1724 Embauche de la Directrice générale et secrétaire-trésorière:

Le conseiller Luc Gilbert propose l'embauche d'une personne des Bergeronnes. Proposition non retenue.

Il est proposé par la conseillère Pierrette Larouche appuyé par le conseiller Patrice Imbeault et résolu à la majorité

Que Mme Myrienne Lessard soit et est embauchée pour le poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes aux conditions suivantes :

- Salaire forfaitaire annuel entendu lors du Comité du 12 octobre 2006 avec augmentation après la période d'approbation de trois mois.
- Période de probation de 3 mois.
- Vacances à déterminer.
- Que les conditions d'embauche et de travail soient définies par contrat dûment adopté par le Conseil après entente négociée entre les parties.
- Que les tâches et fonctions de la secrétaire-trésorière et directrice générale soient définies par le Code Municipal du Québec, par ses Lois connexes ainsi que celles définies par le conseil, dans l'encadrement légal des affaires municipales.

La candidate entrera en poste le 26 octobre 2006.

O6-10-1725 Fermeture de l'assemblée

Il est propose par le conseiller Patrice Imbeault appuyé par la conseillère Pierrette Larouche et résolu unanimement :

Que l'assemblée soit et est levée à 19h40.

Francis Bouchard, maire

Carolle Perron
Directrice générale/Secrétaire-trésorière